



MAIRIE DE LACHAMBRE
 Tel : 03.87.92.13.98
 Mail : communelachambre@wanadoo.fr



MAIRIE D'ALTVILLER
 Tel : 03.87.92.06.54
 Mail : mairie.altviller@wanadoo.fr

Le 15 mars 2024,

Objet : Inscription scolaire rentrée 2024/2025

Mesdames et Messieurs,

Malgré le moment difficile que nous vivons avec un risque majeur de fermeture de classe, il est temps de préparer au plus vite la rentrée scolaire 2024/2025.

Les inscriptions se feront à distance, soit par dépôt des dossiers dans les boîtes aux lettres des mairies soit par voie dématérialisée (par mail).

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RENDRE
 DES QUE POSSIBLE
 SOIT POUR LE 15 MAI 2024 AU PLUS TARD**

Pour toutes questions et renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Lachambre et/ou d'Altviller, qui se chargeront de transférer les dossiers auprès de la directrice d'école concernée.

Dans l'attente de vos dossiers, veuillez accepter nos sentiments les meilleurs ;

Sébastien CLAMME
 Maire de Lachambre



Jean-Jacques BALLEVRE
 Maire d'Altviller



.....
COUPON RETOUR accompagné des pièces jointes demandées

Informations enfant :

Rentrée scolaire 2024/2025 en classe de :

NOM et Prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

NOMS et Prénoms des parents :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone du référent :

Adresse mail du référent :

Pièce(s) jointe(s) :

Copie du livret de famille

Si l'enfant réside hors des communes de Lachambre et Altviller :

Autorisation du Maire de la commune de résidence (si non scolarisé dans le regroupement)

Certificat de résiliation de la commune sortante (si déjà scolarisé)